

Concurrence et planification

Louis Reboud

Volume 42, numéro 3, octobre–décembre 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003364ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003364ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Reboud, L. (1966). Concurrence et planification. *L'Actualité économique*, 42(3), 628–656. <https://doi.org/10.7202/1003364ar>

Concurrence et planification¹

Il y a ceux qui, à la suite de Walter Eucken² considèrent que concurrence et planification constituent deux univers clos ou deux pôles magnétiques entre lesquels il importe de choisir si l'on veut obtenir cohérence et efficience des systèmes économiques concrets. Inversement, il y a ceux qui, partant d'une étude des situations concrètes, s'efforcent de mettre en évidence, à travers l'évolution des régimes économiques existants, une certaine convergence³. Ainsi se trouve posé le problème de la compatibilité ou de l'incompatibilité des deux grands systèmes économiques : ou bien chaque système est considéré comme exclusif de l'autre, et les techniques différentes qu'ils recouvrent sont présentées comme une alternative entre les termes de laquelle il faut faire option : concurrence ou planification ; ou bien les situations réelles se trouvent échelonnées entre les deux pôles, ou s'efforcent de démontrer que l'évolution économique elle-

1. Cet article a été élaboré en majeure partie au cours d'un séjour au Department of Economics du M.I.T. Ceci nous a permis de bénéficier des bienveillantes remarques des professeurs M.-A. Adelman et P.-N. Rosenstein-Rodan. Nous tenons à leur exprimer ici notre gratitude. Notre reconnaissance va également à nos amis B. Bonin, P. Harvey et V. Leroy, professeurs à l'Institut d'Économie appliquée de Montréal.

2. On pourra voir, notamment, D. Villey : « L'option de système », *Revue d'Économie politique*, 1964.

3. Sans insister sur la notion de convergence, nombreux sont les auteurs qui mettent en évidence la différence qu'il y a entre les régimes concrets et les systèmes idéaux. C'est notamment le cas de A.-A. Berle : « Le système américain... a laissé derrière lui le « capitalisme » du 19^{ème} siècle. Et ce faisant, il a modifié la propriété, le capital et le système du marché libre » (*La réorganisation de l'Économie américaine*, P.U.F., Paris, 1965, p. 1 et 2). M. Beaud (*La croissance économique de l'Allemagne de l'Ouest*, Cujas, Paris, 1966) pense que « l'économie de la République fédérale n'est pas une économie de marchés mais une économie de plans ». Quant à J. Saltiel (*Le courrier des Pays de l'Est*, novembre 1965), parlant des nouvelles méthodes de gestion introduites en U.R.S.S., il écrit : « L'introduction des catégories du marché aura des conséquences fondamentales sur le comportement des agents économiques. L'harmonie des intérêts entre ceux-ci, considérés individuellement, et la société dans son ensemble, est admise comme un postulat par les sciences sociales soviétiques ».

même tend inévitablement à mêler les techniques, et, par là, à atténuer l'opposition des systèmes : c'est concurrence et planification.

À vouloir trop embrasser, il est douteux qu'une entente puisse se faire jour entre ces opinions divergentes ; et il n'est peut-être pas inutile de s'efforcer de sérier les problèmes, en évitant de confondre les différents niveaux de raisonnement ⁴.

La concurrence parfaite, telle qu'elle a été élaborée par les auteurs classiques et néo-classiques, nous apparaît comme un concept multiforme. C'est d'abord un outil de description des structures économiques idéales qui seraient susceptibles de permettre le meilleur fonctionnement du système économique. La concurrence parfaite est un « mode d'organisation ». Sous cet aspect, il est difficile de ne pas admettre que la concurrence parfaite n'a jamais existé, parce que les structures n'ont jamais assuré la parfaite atomité et la parfaite fluidité. La concurrence parfaite est donc un mauvais outil de description des structures. Toutefois, on s'est efforcé de montrer que, même avec des structures économiques imparfaitement concurrentielles, le fonctionnement du système pouvait être assuré. C'est bien là qu'il faut faire porter le premier effort de recherche. Est-ce que l'évolution des structures fait ou ne fait pas disparaître la concurrence ? Est-ce que les « nouvelles formes de concurrence » permettent ou ne permettent pas le fonctionnement satisfaisant du système d'économie libérale concurrentielle ?

Par ailleurs, la concurrence parfaite est un outil d'analyse économique qui doit conduire à une recherche de l'optimum dans l'utilisation des ressources rares et dans la croissance du produit national brut ou du revenu national. Il s'agit alors d'une technique permettant de définir un idéal, jamais atteint en pratique, mais éclairant en tant qu'outil d'orientation. Le problème est alors de savoir si des structures, plus ou moins imparfaitement concurrentielles, gênent ou ne gênent pas le rôle de la concurrence en tant que technique d'analyse dans la recherche d'un optimum.

Il y a donc, nous semble-t-il, deux niveaux d'analyse bien différents de la concurrence parfaite. Le système économique concurrentiel, en tant que schéma idéal de référence, englobe ces deux

4. Cf. l'introduction de notre article précédent : « Dimension des entreprises, concentration et concurrence », dans ce même numéro de *L'Actualité Économique*.

niveaux et les coordonne autour d'un principe philosophique ; mais pour savoir si la concurrence parfaite constitue un « pôle magnétique » ou un mode d'organisation et de fonctionnement en voie d'évolution, il est nécessaire de se placer successivement à chacun de ces niveaux.

Il en va de même en ce qui concerne la planification. La planification peut d'abord être considérée comme un « mode d'organisation » centralisée de la vie économique d'un pays. La concentration du pouvoir de décision entre les mains du planificateur suppose la mise en place de structures susceptibles de permettre l'élaboration et l'exécution du plan dans les meilleures conditions d'efficacité. Les structures économique-administratives devront donc être conçues pour assurer la bonne « montée » des informations jusqu'au planificateur central, et la bonne exécution des décisions planifiées par les unités de production. L'autoritarisme est la conséquence logique d'un tel schéma. Il importe alors d'examiner si les modifications de structures qui ont été introduites en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Pologne, en Allemagne de l'Est et en U.R.S.S., sans parler de la Yougoslavie, en diminuant l'autorité du centre de planification, et en redonnant certaines initiatives aux unités de production, amènent ou n'amènent pas une transformation plus ou moins radicale au niveau du système économique. Si tel est le cas, la planification autoritaire intégralement centralisée serait, comme la concurrence parfaite, un mauvais outil de description des structures économiques.

Mais la planification peut aussi être considérée comme un outil d'analyse économique permettant la recherche d'une utilisation optimale des ressources rares en vue de maximiser le taux de croissance du P.N.B. ou du revenu national. Au lieu de laisser chaque chef d'entreprise et chaque ménage résoudre chaque matin quelques milliers ou quelques centaines d'équations (suivant le schéma de Hayek et von Mises), on s'efforce d'éviter les erreurs individuelles d'appréciation de l'avenir qui sont source de gaspillage, en mettant en place un outil de rassemblement et de traitement de l'information destiné à faciliter la cohérence interne de l'économie et à améliorer le calcul économique. Le problème est alors de savoir si des structures plus ou moins autoritaires sont ou ne sont pas indispensables à la bonne utilisation d'un tel outil d'analyse dans la recherche d'un

optimum. Est-ce qu'une « planification indicative » peut être considérée comme suffisante ?

Là encore, il existe donc deux niveaux d'analyse bien différents ; là encore, le système planifié, en tant que schéma idéal de référence, englobe ces deux niveaux en les ordonnant à partir de concepts philosophiques. Mais, comme pour la concurrence parfaite, il semble nécessaire de sérier les problèmes à résoudre au lieu d'aborder en bloc l'examen du système économique dans toute sa généralité.

En conséquence, nous nous placerons d'abord *au niveau des structures* pour voir dans quelle mesure l'évolution des structures concurrentielles et planifiées peut entacher le fonctionnement du système économique, puis *au niveau des techniques d'analyse* pour examiner les fonctions réciproques de la concurrence et du plan dans la recherche d'un optimum économique. Ceci devrait nous permettre en conclusion de remonter à la notion d'« économie généralisée » dont le capitalisme et le socialisme ne seraient que des cas particuliers⁵ et d'envisager avec une meilleure connaissance le problème de la convergence des systèmes.

I — AU NIVEAU DES STRUCTURES ÉCONOMIQUES

Puisqu'aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest on s'efforce souvent de démontrer que l'évolution des structures économiques ne change rien aux systèmes économiques eux-mêmes, il importe de s'interroger sur la signification et les limites tant des nouvelles formes de concurrence en économie décentralisée que des nouvelles méthodes de gestion en économie centralisée.

A — *Les limites des nouvelles formes de concurrence en économie décentralisée*

Dans tous les pays de capitalisme évolué, on s'accorde en général à reconnaître l'existence de changements dans les structures économiques par rapport au siècle précédent. Les outils de mesure étant largement inadéquats, il est difficile de dire si la concentration des entreprises tend ou non vers oligopoles et monopoles⁶. Néan-

5. F. Perroux, *La coexistence pacifique*, Paris, P.U.F., 1958.

6. M. A. Adelman : « Monopoly and Concentration : Comparison in Time and Space ». *Revista Internazionale di Scienze Economiche e Commerciale*, n° 8, août 1965, pp. 725-748.

moins, on peut dire que les phénomènes de concentration aussi bien dans le domaine de la production que dans ceux de la consommation et de la distribution, ont modifié une situation que l'on a peut-être pu considérer à certaines périodes comme relativement atomistique. En présence de cete évolution, on peut s'interroger à double titre : est-ce que le changement de structure économique fait disparaître la concurrence ? S'il n'en est rien, on doit quand même se demander si les nouvelles formes de concurrence permettent, comme les anciennes, le fonctionnement du système économique ou si, au contraire, les modifications structurelles amènent une remise en cause des principes mêmes du système économique.

1 — On peut dire tout d'abord que ce changement de structure ne fait pas disparaître la concurrence car « la concentration est un changement dans la dimension de la concurrence... La concentration est la forme du passage de la concurrence dans l'espace local à la concurrence dans l'espace national. Aujourd'hui, avec l'ouverture des frontières, la concentration est le seul moyen pour les firmes de se metre en position concurrentielle dans un espace plus grand »⁷.

À ceci, il faut ajouter que le progrès technique exerce une influence dans le même sens que l'élargissement des marchés ; et que le consommateur est soumis à une évolution analogue à celle du producteur dans la mesure où il y a uniformisation des goûts et où les produits nationaux ou mondiaux remplacent au cours du temps les produits locaux. En outre, si l'on se place dans le temps, « tout produit a dans le monde moderne une durée de vie... Dans cette vie, jeunesse, maturité et vieillesse vont modifier les conditions de vente ». Ceci entraîne une concurrence nouvelle pour la mise au point de produits nouveaux ; et même si dans cette recherche il y a entente entre les producteurs, il n'en demeure pas moins une rivalité entre produits vieillissants et produits jeunes. De la même façon, la durée de vie des firmes doit être prise en considération dans les études que l'on peut faire sur « les difficultés d'entrée » d'un nouveau concurrent sur le marché⁸. La fermeture d'un marché à un

7. A. Piatier, *Les formes modernes de la concurrence*, Paris, 1964, p. 24.

8. Sur tous ces points, cf. A. Piatier, *op. cit.*, pp. 24-25.

concurrent ne peut être que limitée dans le temps ; même si ce temps est susceptible d'être assez long.

À ces changements de structure économique, il faut ajouter l'existence d'une autre transformation : si la concurrence par les prix tend à décliner, il y a en revanche une intensification des autres formes de concurrence. Aujourd'hui, des concurrences s'établissent dans le cerveau même du consommateur, avant toute décision d'achat, d'abord entre groupes de produits ou services, ensuite à l'intérieur des groupes et enfin entre les marques pour un produit déterminé. Ces concurrences sont renforcées par les conditions de vente du produit. « Même s'il y a entente sur le prix entre oligopoles, cette entente n'empêche pas la concurrence qui se reporte sur la qualité des produits, leur présentation, les services annexes rendus (entretien, livraison, offre à proximité du domicile du client, assortiment, etc.) »⁹.

Ces modifications dans le système de vente se doublent de transformations dans le domaine de la distribution elle-même. « Même dans des secteurs qui paraissent monopolistiques, la concurrence réapparaît du fait de l'existence d'une dimension verticale dans l'appareil d'offre. Le producteur n'est pas seul et il faut considérer l'ensemble producteur-distributeur »¹⁰.

2 — Sans qu'il soit besoin d'insister, tout ceci montre que la compétition, bien loin de disparaître, se développe aujourd'hui dans des domaines ignorés de la théorie classique. Toutefois, il est bon de souligner que ces nouvelles formes de concurrence ne sont pas identiques à celles qui ont été imaginées par les premiers théoriciens de la concurrence parfaite. En effet, ces nouvelles formes de concurrence rencontrent nombre d'obstacles à leur développement. Nous n'en prendrons que deux exemples. L'élargissement des marchés fait apparaître une concurrence internationale qui peut se substituer à une concurrence interne défaillante. Néanmoins, même si l'on assiste à une dévalorisation des frontières, il n'en reste encore pas moins de nombreuses barrières (douanières et autres), ainsi que des interventions publiques qui introduisent des rigidités. Les problèmes d'équilibre de la balance commerciale et de la balance des paiements peu-

9. Piatier, *op. cit.*, p. 25-26.

10. Piatier, *op. cit.*, p. 27.

vent renforcer ces rigidités et mettre un frein à la libre circulation des biens et capitaux. De même, dans le domaine de la distribution, la concurrence entre les circuits est loin d'être négligeable. Mais l'on sait aussi quelle est la rigidité de ces circuits ; et, à l'heure actuelle, lorsque les pouvoirs publics font, par exemple, des importations de produits alimentaires étrangers pour lutter contre la hausse des prix des produits nationaux, l'effet de concurrence se trouve très atténué par l'utilisation des circuits distributifs existants. (Par exemple, lorsque la France achète du beurre danois pour freiner la hausse du prix du beurre français, la mise en marché du beurre danois par les canaux distributifs existant diminue considérablement l'effet-choc sur les prix).

Ces rigidités nous montrent que la concurrence parfaite ne peut pas être un bon outil de description des structures économiques. Le motif fondamental de cette transformation est un changement dans les structures mentales et les structures de comportements. « La forme de marché de la concurrence parfaite fait de l'agent économique isolé, le jouet de forces de marché anonymes sur lesquelles il ne peut exercer une influence. Mais tout l'effort de l'homme moderne tend à agir sur le monde dans lequel il vit et à le transformer à son avantage... Si un jour, les forces du marché jouent contre lui, il ne veut pas se contenter de s'adapter passivement, mais veut précisément transformer lui-même ces forces. L'incertitude qui réside dans le fait d'être livré au « marché » est déjà en soi une gêne pour lui, car il sait qu'on peut largement la réduire, précisément par des conventions et des fusions, c'est-à-dire en écartant la concurrence parfaite. »¹¹.

3 — Les nouvelles formes de concurrence n'étant donc pas en tous points identiques à celles de la concurrence parfaite, on doit s'interroger sur l'influence qui peut en résulter au niveau du système économique concurrentiel. Au cours des dernières années, certains auteurs se sont efforcés de montrer que bien qu'ayant changé de dimension, la concurrence n'en reste pas moins l'élément-clé du fonctionnement du système économique. C'est notamment la thèse

11. W. Krelle, « Au-delà de la concurrence parfaite », dans l'ouvrage de A. Piatier, *op. cit.*, p. 32.

d'une neutralisation automatique du pouvoir économique privé qui a été présenté par J.-K. Galbraith¹².

À la limitation du pouvoir économique privé par une concurrence s'exerçant du même côté du marché (entre offreurs ou entre demandeurs), Galbraith tente de substituer une limitation apparaissant de l'autre côté du marché sous la forme de pouvoir compensateur. Le pouvoir compensateur est une force qui se crée d'elle-même et qui se développe automatiquement face au pouvoir existant sur le marché. Toutefois, ce pouvoir compensateur n'a pas une portée universelle : en fonction de leurs structures (intégration verticale ou système de distribution des produits), certaines industries n'ont pas à l'affronter ; dans certaines situations économiques générales (notamment en période d'inflation), il ne peut y avoir compensation.

Ainsi le mécanisme régulateur du marché, moyennant certaines conditions, pourrait continuer à remplir son rôle bien que les formes de concurrence soient modifiées. Toutefois, plusieurs auteurs se sont livrés à un examen approfondi des secteurs où s'exerce, selon Galbraith, le pouvoir compensateur¹³.

« De l'étude de ces divers secteurs, nous pouvons conclure qu'il y a certes des cas où le pouvoir compensateur s'exerce effectivement ; mais que, sur les marchés, il n'y a pas toujours nécessairement un pouvoir compensateur en face d'un pouvoir originel, ni qu'un pouvoir originel engendre nécessairement un pouvoir compensateur... Il est donc difficile de s'en remettre, pour la régulation du pouvoir économique au jeu d'un mécanisme qui apparaît à la fois problématique et menacé. »¹⁴ D'autant, peut-on ajouter, qu'il n'y a pas seulement en période d'inflation que les pouvoirs sont susceptibles de s'additionner au lieu de se compenser ! Et nombreux sont ceux qui doutent de la valeur effective de la « conscience du roi »¹⁵.

12. J.-K. Galbraith, « Le capitalisme américain », Médicis.

13. Cf. Stigler et alii, *American Economic Review*, mai 1954, p. 132 ; W. Adams, *Quarterly Journal of Economics*, novembre 1953, p. 469 ; A. Hunter, « Notes on Countervailing Power », *Economic Journal*, mars 1958 ; G. Lasserre, *Coopératives contre cartels et trusts*, Paris 1955 ; R. Barre : « Quelques aspects de la régulation du pouvoir économique », *Revue Économique*, novembre 1958, p. 916 et suivantes.

14. R. Barre, *op. cit.*, p. 919.

15. A.-A. Berle, *Le Capital américain et la Conscience du roi*, Paris, Armand Colin, 1957.

Devant ce nouveau mythe de l'économie libérale, certains suggèrent ¹⁶ que les pouvoirs publics favorisent l'apparition de pouvoirs compensateurs lorsqu'elle n'est pas spontanée. Galbraith lui-même d'ailleurs écrivait : « Sans que le phénomène soit pleinement reconnu, l'une des principales fonctions du gouvernement, voire la principale, consiste désormais à garantir son assistance au développement du pouvoir compensateur » ¹⁷.

Il est certain, en effet, que les pouvoirs publics ont la possibilité de développer des pouvoirs qui neutralisent en quelque sorte ceux qui sont nés de l'accroissement de la dimension des agents économiques privés. On sait que certaines firmes nationalisées peuvent jouer un rôle concurrentiel dans un secteur monopolistique ou oligopolistique. On sait que l'État dispose de nombreux moyens monétaires, financiers et jusqu'à la législation anti-trust, pour « compenser » les effets nés des nouvelles structures économiques. Toutefois, et sans qu'il soit nécessaire d'y insister, notons qu'il y a là une intervention étatique qui est bien loin de se situer dans le seul cadre de la définition de la « règle du jeu ». On suggère que les pouvoirs publics interviennent en utilisant les mécanismes du marché. Même dans cette hypothèse, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une intervention ayant pour effet de modifier les données mêmes du fonctionnement du système économique. L'histoire montre en effet que les pouvoirs publics passent très vite du niveau de « tiers départicipant » à celui de co-participant.

En conséquence, on peut dire que l'évolution des structures économiques a pour effet, non seulement de modifier le jeu de la concurrence, mais encore d'introduire dans le système économique un domaine d'intervention étatique. Il y a bien, aujourd'hui, des changements dans les dimensions de la concurrence ; mais ces dimensions nouvelles ne s'intègrent pas dans le mécanisme d'équilibre spontané du marché, et l'intervention d'un centre de décision public est requise. Il y a donc bien des limites au rôle que peuvent remplir les nouvelles formes de concurrence en économie décentralisée.

¹⁶. Cf. notamment A. Marchal, « Les ententes et le Marché Commun », Service d'Information des Communautés Européennes, août 1959, et J. Austruy, « La réglementation des ententes et les pouvoirs compensateurs dans le Marché Commun », *Revue Économique*, septembre 1960.

¹⁷. J.-K. Galbraith, *op. cit.*, p. 160.

B — *La signification des nouvelles méthodes de gestion en économie centralisée*

De façon similaire, la planification impérative, intégralement centralisée, ne constitue pas, non plus, un bon outil de description des structures économiques ; et l'évolution des structures conduit à des régimes économiques concrets qui s'éloignent du schéma idéal de la planification absolue en tant que système économique de référence. Tant dans le domaine de l'élaboration du plan que dans celui de son exécution, il est de plus en plus difficile de maintenir une centralisation absolue. « Le système des Ministères qui apparaît à la fin des années 1920 est adapté à (une économie sous-industrialisée) ; chaque ministère est chargé d'une branche. L'avantage de ce système est de concentrer l'attention et les efforts sur les branches clé, dont le développement constitue la condition *sine qua non* de toute la croissance économique et assure la base matérielle de la défense nationale »¹⁸. Mais, au fur et à mesure du développement économique, la multiplication des activités complique à ce point le schéma qu'il devient impossible de tout prévoir dans la phase d'élaboration du plan, et de tout contrôler dans sa phase d'exécution. Il en résulte une double évolution : au niveau des organes de planification (organes centraux) et à celui des organes d'exécution (firmes).

1 — Au début de la planification le Gosplan et les Ministères constituent une organisation verticale très centralisée qui pouvait correspondre aux besoins d'une économie en voie de développement rapide. Elle correspond encore aux besoins de l'après-guerre pendant la période de reconstruction. Mais dès que les dimensions de la production et son volume sont radicalement modifiés, dès que la multiplication des branches et le progrès technique s'accompagnent d'un essor rapide dans tous les domaines, la centralisation paraît excessive. En juillet 1955, le Plénum du Comité central du Parti communiste d'Union soviétique souligne les imperfections de la planification et de son organisation. Les critiques qu'il formule aboutissent à la réforme de 1957¹⁹. La base du nouveau système est

18. J. Vernes, *Économie et Politique*, juillet-août 1962.

19. On pourra trouver une description des organes de gestion de l'économie soviétique dans E. Zaleski, « Les réformes de la planification en U.R.S.S. », *Cahiers de l'I.S.E.A.*, série G, n° 20, juin 1964, pp. 6 à 35.

constituée par les sovnarkhozes : soviets de l'économie établis sur une base régionale. Un sovnarkhoze par région economico-administrative est chargé de diriger les entreprises de la région quelle que soit la branche dont elle relève ; et c'est une phase d'administration régionale qui succède à la phase de centralisation complète du départ. Mais, très vite, on s'est rendu compte qu'une régionalisation excessive risquait d'entraîner des défauts inverses de ceux qu'on avait relevés pendant la phase précédente.

Dans son rapport à la session plénière du C.C. du P.C.U.S. du 27 septembre 1965, M. Kossyguine déclare : « L'organisation de la gestion de l'industrie par le truchement des sovnarkhozes a eu certains aspects positifs. Dans certains cas, il s'est produit un regroupement utile des entreprises apparentées, des usines ont été créées pour la réparation de l'équipement, de même que pour la fabrication des produits demi-ouvrés et des instruments destinés aux entreprises de diverses branches de l'industrie. Mais, avec le temps, d'importantes insuffisances ont commencé à se faire jour dans la gestion de l'industrie. La direction de la branche industrielle qui représente un tout du point de vue technique et du point de vue de la production avait été partagée parmi de nombreuses régions économiques et s'était trouvée très perturbée. Les branches s'étaient en quelque sorte « dissoutes » dans l'économie des régions économiques. La direction des entreprises de branches diverses était souvent réalisée dans les sovnarkhozes par des départements multibranches et non par des départements spécialisés. Pour de nombreuses branches de l'industrie, les sovnarkhozes ne disposent pas des cadres qualifiés nécessaires »²⁰.

Ceci laissait prévoir une transformation. Mais si l'on revient au système des ministères, c'est dans un contexte très différent de celui qui existait précédemment. « Les ministères s'occuperont de la planification, dirigeront la production et résoudre les problèmes de la politique technique, du ravitaillement en équipements et matériaux, du financement, de la main-d'œuvre et des salaires. Les instituts de recherche par branche leur seront également subordonnés. Cela facilitera l'activité économique des entreprises, puisque les

20. U.R.S.S., *Nouvelles méthodes de gestion*, Session plénière du C.C. du P.C.U.S. (25-27 septembre 1965), Éditions de l'Agence de Presse Novosti, p. 50.

questions les plus importantes, les plus essentielles de l'activité de production des entreprises seront maintenant réglées par un seul organisme, le ministère »²¹.

Mais, « l'organisation des ministères ne doit entraîner en aucun cas un accroissement des effectifs de l'appareil de gestion. Au contraire, ces effectifs doivent diminuer. Il est nécessaire de mettre au point une structure simple des ministères et de prévoir un personnel peu nombreux étant donné que des droits importants sont accordés aux entreprises et aux organismes économiques et qu'il n'est pas nécessaire de créer un appareil qui exercerait une tutelle mesquine sur les entreprises »²². Les ministères qui seront organisés fonctionneront dans des conditions nouvelles ; les fonctions de gestion administrative de l'industrie seront combinées à un renforcement considérable des méthodes de gestion équilibrée et des stimulants économiques, et les droits économiques et l'initiative des entreprises seront considérablement élargis »²³.

2 — En effet, parallèlement à cette transformation des structures des organes de planification, on assiste à une transformation structurelle au niveau de l'entreprise. Jusqu'à présent, le rôle principal du chef d'entreprise était de veiller à remplir les objectifs assignés par le plan. Les objectifs de production étaient considérés comme les plus importants et le directeur recevait des primes substantielles si les objectifs prévus étaient atteints ou dépassés. Depuis quelques années, on a accordé aussi une grande attention aux coûts, et des primes supplémentaires pouvaient être attribuées au directeur, lorsqu'il y avait diminution des prix de revient. Des indices ou « indicateurs de succès » étaient utilisés pour contrôler les résultats des unités de production. Toutefois ce système comportait des vices que l'on peut résumer de la façon suivante²⁴.

Le système encourageait la dissimulation de la capacité de production ; la préoccupation principale du directeur d'entreprise était d'assurer l'approvisionnement de son unité de production, ce qui le

21. Kossyguine, Rapport cité, pp. 51-52 et 53.

22. Kossyguine, Rapport cité, p. 56.

23. Kossyguine, Rapport cité, p. 60.

24. On pourra voir à ce sujet : *Economie et Humanisme*, « Débat soviétique autour de l'Entreprise », n° 150, 1963 ; et aussi O.N.U. : *Bulletin Économique pour l'Europe*, vol. XII, nov. 1960.

conduisait à thésauriser les équipements et les stocks de matières premières ; et de plus le système n'incitait pas à innover (les améliorations techniques demandent en général un certain délai avant de devenir rentables. Elles peuvent pendant un certain temps entraîner des diminutions de production, voire des pertes. Là encore, il s'agissait d'un vice du système analogue aux deux premiers).

« Pour inciter les directeurs à révéler la véritable capacité de production de leur établissement et à utiliser le maximum de leur capacité productive, Liberman proposa trois réformes : 1) Selon un taux fixé par branche d'industrie, les primes par roubles investis devaient augmenter avec le taux du profit (bien que plus lentement que ce dernier) ; 2) Pour chaque branche, les normes de rendement du capital devaient être fixées « pour une longue période » afin que les directeurs puissent compter sur les primes pour les opérations profitables à long terme, sans avoir peur d'être pénalisés par l'imposition de normes de rendement plus élevés ; 3) Chaque entreprise devrait soumettre son plan de profit et recevoir ensuite la totalité des primes pour l'accomplissement de ce plan, mais seulement la moitié pour les profits excédant le plan. »²⁵

Le mouvement d'idées déclenché par M. Liberman a reçu des applications pratiques dans le cas des firmes Bolchevitchka de Moscou et Maïak de Gorki dès 1964. Une application généralisée est en voie de réalisation. Dans son discours du 27 septembre 1965, M. Kossyguine précise qu'il faut accroître l'autonomie économique des entreprises. À la place des nombreux indices de contrôle de l'activité des firmes, on se propose de prendre en considération l'indice « du volume de la production réalisée ». Par « réalisée », il faut entendre non pas « effectuée » ou « exécutée », mais « vendue ». Ceci veut dire que, si par le passé on prenait en considération toute la production d'une entreprise même si elle était de mauvaise qualité et invendable, dorénavant on ne prendra en considération que la production qui aura été effectivement vendue par l'entreprise. Donc, l'indice du volume de la production réalisée doit, à la différence des

25. Au sujet des thèses du professeur Liberman, on pourra voir : E. Zaleski, art. cit., pp. 59 à 90 ; M. Lavigne, « La réforme des méthodes de gestion économique en Union soviétique, la discussion Liberman », *Les temps modernes*, juillet 1965, ainsi que « Débat soviétique autour de l'entreprise », *Économie et Humanisme*, n° 150, 1963 (traduction d'un article paru dans *Problems of Communism*, mai-juin 1963).

anciens indices, conduire à une amélioration de la qualité des produits et à une recherche plus sérieuse de la satisfaction des désirs et des besoins des consommateurs pour que la production puisse effectivement être écoulee sur le marché.

En outre, les entreprises pourront passer entre elles des contrats. « Le contrat économique n'a pas encore pris la place qui lui incombe dans les rapports économiques entre les entreprises », écrit M. Kossyguine²⁶. Si le système des contrats développe les liens entre les entreprises de façon satisfaisante, ceci permettra de diminuer la liste des articles sanctionnée par le Plan d'État, en la réduisant à des groupes d'articles.

Tout ceci vise à lier plus étroitement la production et la consommation, de façon à inciter les entreprises à accroître l'efficacité de leur production. Pour mesurer cette efficacité, on a décidé de prendre en considération l'indice de rentabilité ou indice du bénéfice. « Le montant du bénéfice caractérise dans une grande mesure l'apport de chaque entreprise au revenu net du pays consacré à l'extension de la production et à l'amélioration du niveau de vie du peuple. »²⁷

À ceci, M. Kossyguine ajoute qu'il faut créer des conditions dans lesquelles les entreprises pourront décider elles-mêmes du perfectionnement de la production et seront intéressées à utiliser au mieux les fonds de production qui leur sont affectés pour augmenter la production et le bénéfice. Il faut pour cela laisser aux entreprises une plus grande part de leur bénéfice afin qu'elles puissent développer leur production, perfectionner les techniques, encourager matériellement les travailleurs et améliorer les conditions de travail et de vie des ouvriers et des employés de l'entreprise. En outre, dans les rapports entre les entreprises, il faut assurer un strict respect des engagements portant sur les fournitures de marchandises et accroître la responsabilité matérielle des entreprises pour l'exécution des contrats²⁸.

Tout ceci vise donc à élargir considérablement l'autonomie des entreprises et la responsabilité de leurs dirigeants. On pourrait alors

26. Kossyguine, Rapport cité, p. 39.

27. Kossyguine, *op. cit.*, pp. 27-28.

28. Kossyguine, Rapport cité, pp. 34-35.

s'interroger sur la signification profonde de ces transformations structurelles.

3 — Comme le note P. Drouin ²⁹, « le sens profond des réformes approuvées par le Soviet suprême tient en ceci : c'est en agissant de la manière la plus avantageuse pour elle que l'entreprise doit être le mieux placée pour accomplir le programme fixé par la direction centralisée de l'économie. Le profit est un indicateur de gestion, ce n'est jamais un moteur ». Le profit tel qu'il est envisagé en Russie soviétique n'est rien d'autre qu'un indice des résultats de l'entreprise. Il ne peut en aucune façon remplir les rôles qui lui sont dévolus dans les économies occidentales. Ce n'est pas le profit espéré qui incitera les entrepreneurs à entreprendre de nouvelles productions. Ce n'est pas l'augmentation ou la diminution d'un taux de profit qui détermineront la croissance ou la régression d'une entreprise ou d'une branche de l'activité économique. En effet, « les instances supérieures fixeront aux entreprises : les chiffres de réalisation de la production, la liste des produits essentiels, le fonds des salaires, le montant du bénéfice et la rentabilité, les versements au budget et les sommes reçues du budget. Outre ces indices, on établira également : le montant des investissements centralisés et la mise en service des capacités de production et des fonds fixes, les tâches essentielles en matière d'implantation des nouvelles techniques, les indices de l'approvisionnement en équipements et matériaux » ³⁰. Ainsi, on est très loin de pouvoir penser que les nouvelles méthodes de gestion vont conduire à la « libre entreprise » en U.R.S.S.

Néanmoins, le développement de l'U.R.S.S. a amené des transformations structurelles fondamentales. Une économie de rareté et de pénurie peut se conduire d'une façon qui n'est plus utilisable dans une économie qui a déjà assuré une bonne part de son développement. Dans la mesure même où la planification a réussi à élever le niveau du revenu national et le niveau de vie de l'ensemble de la population, la diminution de l'autoritarisme central devenait une nécessité. La diminution de cet autoritarisme était réclamée, depuis un certain temps déjà, par les *managers* et chefs d'entreprises qui se plaignaient de la multiplicité des organismes administratifs et du

29. *Le Monde*, 10 novembre 1965.

30. Kossyguine, Rapport cité, p. 29.

frein qu'ils imposaient à la production par leur inertie ou leurs interventions abusives.

Dans la mesure où l'on donne aujourd'hui des responsabilités très particulières aux chefs d'entreprises quant à l'écoulement de la production, et que pour ce faire, on remet en vigueur la notion de contrat économique, librement consenti, par là même on rétablit une certaine concurrence entre les unités de production. « Pour contrôler à l'aide du marché l'assortiment et la qualité de la production, il faut que les entreprises, les « points de vente », les organisations commerciales, jouissent de la plus grande indépendance possible pour conclure des contrats d'achat et de vente, de même que pour fixer, dans une certaine mesure, les prix de vente et d'achat des produits. »³¹ « Certains économistes, comme V. Nemtchinov, pensent même que ces contrats permettraient le remplacement de l'approvisionnement matériel et technique par le commerce. D'autres, comme N. Razumov, estiment, plus prudemment, que ces contrats rendraient inutile la répartition autoritaire d'une partie considérable de la production industrielle. »³² De toutes façons, ces contrats économiques font réapparaître, à côté des services de planification d'État, une structure de marché qui était ignorée du schéma idéal de la planification entièrement centralisée.

*

* * *

Ainsi la concurrence parfaite comme la planification centralisée nous apparaissent comme un mauvais outil de description des structures économiques existantes. L'évolution économique a remis en cause les structures qui avaient été imaginées par les systèmes concurrentiels et planifiés conçus comme schéma idéal de référence. Aujourd'hui les deux systèmes, dans leurs réalisations concrètes, ont des modes d'organisation qui ne permettent ni concurrence parfaite, ni planification autoritaire intégrale. L'évolution des structures a en effet pour conséquence, à l'Est comme à l'Ouest, de modifier le fonctionnement des systèmes à un point tel que les différences apparaissent aujourd'hui être davantage des différences de degré que de nature dans les « modes d'organisation » des éco-

31. O. Volkov, *La Pravda*, 23 août 1964.

32. E. Zaleski, *op. cit.*, p. 94.

nomies contemporaines. Toutefois, ceci ne veut pas dire que concurrence et planification ne puissent être d'utiles outils d'orientation dans la recherche d'un emploi optimal des ressources rares, et de bons outils d'analyse dans le cadre d'un calcul économique rationnel. Il faut donc reprendre notre approche à un autre niveau.

II — AU NIVEAU DES TECHNIQUES D'ANALYSE

La morphologie économique à partir de laquelle W. Eucken s'efforce de dégager deux « formes d'organisation »³³ insiste davantage sur la manière dont se présente le processus lui-même que sur les éléments dont dépend le déroulement de l'activité économique ; ce faisant, n'élabore-t-il pas plutôt des « types de fonctionnement » que des « types d'organisation »³⁴ ? La question est importante en effet, dans la mesure où concurrence et planification, loin d'être de simples outils de description de structures économiques, sont aussi (et peut-être davantage, si l'on en croit les conceptions actuelles) des outils d'analyse du fonctionnement du processus économique. Et si elles sont de mauvais outils de description, elles peuvent être de bons outils d'analyse de fonctionnement, ou de bons outils « d'orientation »³⁵.

La question est alors de savoir si, en tant qu'outils d'analyse de fonctionnement, concurrence et planification s'excluent l'une l'autre, ou sont appelées à se compléter. L'introduction du « raisonnement à la marge » dans le mécanisme de la planification, et du plan comme « réducteur d'incertitude » dans le mécanisme de la concurrence, ne nous conduit-elle pas à penser que concurrence et planification sont des modes d'analyse de l'activité économique, utilisables dans quelques systèmes ou régimes économiques que ce soit ?

A — Le raisonnement à la marge dans un mécanisme de planification

Très tôt une controverse s'est engagée au sujet de la logique des choix économiques en régime planifié. E. Barone, avec son article

33. W. Eucken, *Foundation of Economics*, Londres 1950.

34. Cf. A. Marchal, *Systèmes et Structures Économiques*, Thémis, Paris 1959, p. 258.

35. Pour reprendre le terme d'A. Piatier (*Les formes modernes de la concurrence*, Paris, 1964, p. 23).

sur le ministère de la Production dans une économie productive³⁶, a en quelque sorte ouvert les débats. Mais c'est à L. Von Mises³⁷ que l'on rattache en général l'argument suivant lequel la nationalisation des moyens de production, en détruisant les stimulants nécessaires au fonctionnement de l'économie, empêche tout calcul rationnel en économie planifiée. « L'argument de Mises était double. D'une part, il reprenait l'idée souvent soutenue qu'un chef d'entreprise qui n'est pas intéressé au capital de son affaire la dirigera mal, en prenant trop de risques ou pas assez. Sa contribution originale était d'ajouter que cette irresponsabilité du chef d'entreprise rend impossible, dans une économie socialiste, la formation d'un système de prix fondé sur des données objectives, ce qui, estime-t-il, interdit tout calcul économique »³⁸. En estimant que l'absence de prix rend impossible la détermination d'un optimum économique, Mises reflète bien la croyance de son époque suivant laquelle le problème d'optimum quantitatif (recherche des points de Pareto) ne pouvait trouver de solution en dehors d'un équilibre concurrentiel. Or, il ne semble pas, au moins sur le plan théorique, que le problème quantitatif soit insoluble, même si l'on ne fait pas intervenir de calcul de prix.

Effectivement, c'est bien à la recherche d'un optimum quantitatif que les planificateurs russes ont commencé à s'attacher dès les années '20 en utilisant l'instrument des « balances matières »³⁹. Toutefois, force est de remarquer que ces balances étaient et sont restées des instruments rudimentaires. Elles pouvaient fournir une réponse satisfaisante dans un pays qui se trouvait au début de sa période de développement ; en revanche, dans une économie moderne complexe et diversifiée, elles permettent difficilement d'assurer la cohérence du plan ; elles permettent encore moins de choisir, entre plusieurs variables, la solution optimale pour le développement économique. Il s'agit d'un appareil trop lourd pour pouvoir être manié facilement dans le cadre des économies modernes.

36. E. Barone, « Le Ministère de la Production dans un État collectiviste » (1908), dans : F. Von Hayek, *L'Économie dirigée en régime collectiviste*, Paris.

37. L. Von Mises, « Le calcul économique en régime collectiviste » (1920), dans F. Von Hayek, *op. cit.*

38. J. Waelbroeck, « La grande controverse sur la planification et la théorie économique mathématique contemporaine », *Cahiers de l'I.S.E.A.*, G, 19, février 1964, p. 9.

39. Voir à ce sujet : « Les méthodes actuelles soviétiques de planification », *Cahiers de l'I.S.E.A.*, série G, n° 7, août 1959.

Il n'est donc pas surprenant que la recherche de nouvelles méthodes et de nouvelles techniques de planification ait pris depuis quelques années un caractère d'urgence. Avec L. V. Kantorovitch, V. V. Novozhilov, V. S. Nemtchinov et bien d'autres auteurs, « un grand nombre de travaux font appel aux nouvelles techniques mathématiques (programmation linéaire, calcul matriciel, etc.) pour essayer d'éclairer les avenues ou la solution de problèmes aussi complexes, différents ou liés que l'établissement du programme d'une firme ou d'un secteur industriel ou agricole, celui d'un réseau de transports ferrés, fluviaux, maritimes ou aériens, la recherche de l'optimum économique, la confection de plans de l'économie à court ou à long terme, la formation d'un système rationnel de prix, la fixation de critères de choix rationnels de l'investissement »⁴⁰.

Nous n'avons pas à entreprendre ici un exposé de tous ces travaux. Nous voudrions simplement attirer l'attention sur la recherche visant à introduire le raisonnement à la marge dans le mécanisme de planification grâce à l'utilisation de la programmation linéaire. Kantorovitch paraît être l'auteur le plus significatif à cet égard. Le problème qu'il se propose de résoudre est « la satisfaction la plus grande des besoins de la société par la voie de l'emploi optimum des ressources existantes »⁴¹. « C'est un problème de recherche de l'optimum économique dans le cadre d'une économie planifiée, où la programmation linéaire peut fixer les grands traits d'un modèle abstrait qui n'embrasse qu'une partie des caractéristiques de l'activité économique, et dont la solution n'est qu'une approche du problème réel à résoudre, mais susceptible de perfectionnement graduel. »⁴²

Le problème initial de Kantorovitch est de répartir entre plusieurs groupes d'entreprises ayant chacune des normes et capacités de production précises, la fabrication de deux pièces, de façon que le programme de production soit optimal. En appliquant une méthode de substitution, les deux pièces à fabriquer sont évaluées l'une par rapport à l'autre, en fonction des normes imposées par les don-

40. H. Chambre, « Méthodes mathématiques et analyse économique soviétiques », *Cahiers de l'I.S.E.A.*, G 16, nov. 1962, pp. 3 et 4.

41. L. Kantorovitch, « Optimal'noe planirivanie i ekonomitcheskie pokazateli » dans *Obščchie voprosy primenenija matematiki v ekonomike i planirovanii*, Académie des Sciences de l'U.R.S.S., Moscou, 1961, p. 67.

42. H. Chambre, *op. cit.*, p. 5.

nées du problème ⁴³. Ceci permet à Kantorovitch d'introduire dans son raisonnement ce qu'il appelle les « évaluations objectivement conditionnées ». Ces évaluations peuvent se rapprocher des « coûts d'opportunité », des « coûts de production interne », des « *shadow prices* » de la programmation linéaire occidentale ⁴⁴. Quant à V. S. Nemtchinov, il les assimile à des coefficients de répartition, à des taux de substitution.

La recherche de Kantorovitch vise alors à généraliser les conclusions auxquelles il est arrivé sur ce problème particulier. Il cherche quelles sont les conditions à partir desquelles on peut maximiser un programme de production dans le cas de ressources données et limitées. C'est l'introduction de la rareté dans les calculs de programme et de plans : c'est-à-dire que l'on cherche « à faire entrer dans les calculs de la planification les différents facteurs en les pondérant par des coefficients qui en signifieront la plus ou moins grande rareté et qui tiendront compte de la totalité des conditions imposées à leur emploi : évaluation des facteurs de production, évaluation « locative » des équipements déficitaires, rentes de différentes natures, de manière à pouvoir effectuer une analyse correcte des effets résultant de l'emploi de telles ou telles ressources et à pouvoir comparer entre elles ces possibilités d'emploi pour choisir celle qui conduira à l'optimum » ⁴⁵.

En agissant ainsi, Kantorovitch se réfère au procédé de l'analyse à la marge, qui n'est pas la théorie de l'utilité marginale ⁴⁶, pour effectuer une analyse économique de la combinaison optimale des facteurs de production. L'analyse à la marge n'a rien à voir avec tel ou tel système économique ; c'est une technique. Que par la suite les évaluations « objectivement conditionnées » soient utilisées pour établir un système de prix tenant compte de l'efficacité économique des différents processus de production et de la rareté relative de tel ou tel moyen de production (Kantorovitch), que la recherche de l'optimum soit liée à l'analyse du schéma de la « reproduction socialiste élargie », c'est-à-dire l'analyse de l'économie soviétique à l'aide du système des balances, à l'analyse des choix à l'aide

43. Sur tous ces points, on verra : H. Chambre, *op. cit.*, dont nous nous inspirons très largement.

44. Cf. A. Nove, *The Soviet Economy*, Londres, 1960.

45. H. Chambre, *op. cit.*, p. 11.

46. F. Perroux, *La valeur*, P.U.F., Paris, 1943, p. 294.

de la programmation linéaire (Nemtchinov), il n'en reste pas moins qu'on voit apparaître dans les techniques de planification des méthodes d'analyse que, à priori, on n'était pas supposé rencontrer. Et pourtant, il faut reconnaître qu'à partir du « théorème de dualité » de l'économie mathématique, qui a été appelé le théorème central du *new welfare economics*, la compréhension de la logique du choix économique a été sérieusement clarifiée.

« Le résultat le plus important du théorème est d'avoir en quelque sorte dépersonnalisé, l'on pourrait dire dépolitisé, le débat sur les mérites respectifs de la planification et de l'économie de marché. De tout optimum de Pareto, affirme le théorème, se dégagent des prix implicites (*shadow prices*) qui pourraient être des prix d'équilibre sur un marché de concurrence parfaite. De tout équilibre de concurrence parfaite se dégage un optimum de Pareto, qui pourrait être l'expression d'un plan quantitatif optimal. Les deux définitions de l'optimum ne sont que des constructions mathématiques, qu'il serait erroné de rattacher de façon rigide aux deux formes d'organisation économique que nous connaissons aujourd'hui, la communiste et la capitaliste. Il n'y a pas de rideau de fer entre les deux espaces fondamentaux de l'algèbre linéaire et rien n'empêche donc un planificateur de se servir de prix implicites dans ses calculs ; rien n'empêche non plus les participants à une économie de marché de recourir à des estimations quantitatives de la demande pour guider leurs décisions. »⁴⁷

B — La « réduction d'incertitude » dans un mécanisme de concurrence

Selon l'école libérale classique, le mécanisme de l'offre et de la demande, dans un système de libre concurrence conduirait automatiquement au revenu national maximal. « Le revenu national maximum pourrait être obtenu, selon l'école « libérale », par le mécanisme de l'offre et de la demande, dans un système de libre concurrence et en admettant l'hypothèse qu'il n'y ait que de petites variations par unité de temps, à quatre niveaux ou situations d'« équilibre » : 1) allocation d'un stock déterminé de biens de consommation (équilibre du consommateur) ; 2) allocation de la production

47. J. Waelbroeck, *op. cit.*, pp. 6 et 7.

dans l'hypothèse d'un stock déterminé de biens d'équipement (outillage), de sol et de main-d'œuvre (équilibre de la production); 3) allocation de l'investissement sur la base d'un certain stock de main-d'œuvre, de sol et de capital (équilibre de l'investissement); 4) équilibre entre la demande et l'offre globales (équilibre monétaire). »⁴⁸

S'il est vrai que, dans un système de concurrence parfaite, le mécanisme des prix peut permettre de réaliser « l'équilibre du consommateur » et peut-être aussi « l'équilibre de la production », en revanche il est insuffisant pour l'obtention de « l'équilibre de l'investissement » maximal et par conséquent de l'équilibre monétaire.

Pour démontrer que le mécanisme des prix ne permet pas d'obtenir « l'équilibre de l'investissement », on fait en général référence aux rigidités de structure qui, dans la réalité concrète font obstacle au bon fonctionnement des mécanismes. C'est encore une fois confondre différents niveaux d'analyse; et si l'on veut démontrer que le mécanisme lui-même est insuffisant, c'est bien sur le plan du fonctionnement qu'il est nécessaire de faire la démonstration.

« Le prix exerce deux fonctions basilaires. Il répartit des ressources économiques données entre différents emplois. Le consommateur, en interrogeant le niveau des prix relatifs et en consultant ses préférences et son pouvoir d'achat, tire le meilleur parti des moyens dont il dispose. L'entrepreneur combine les facteurs de production pour obtenir la plus grande quantité de produits vendables au meilleur prix. À considérer l'ensemble de l'économie, le prix est à la base des décisions par lesquelles chacun s'adapte aux choix de tous.

Le prix exerce une seconde fonction fondamentale. Il établit une liaison entre emplois de ressources économiques échelonnées dans le temps. Grâce au prix, la firme dresse sa comptabilité rétrospective, par son compte d'exploitation et par son bilan. Elle établit ou esquisse une « comptabilité prospective » sous forme de programmes de production et de vente, de programmes financiers, plus ou moins élaborés et reliés les uns aux autres. La comptabilité prospective, à la différence de la précédente, porte sur des variables

48. P.-N. Rosenstein-Rodan, « La planification dans la nation », *Les Annales de l'Économie collective*, avril-septembre 1963, p. 206.

essentiellement aléatoires. L'entrepreneur est le médiateur entre une comptabilité en quantités certaines et une comptabilité en quantités aléatoires. »⁴⁹

Or, dès que l'on fait intervenir le temps, on introduit l'incertitude et le risque ; et c'est bien là que se situe l'incapacité du mécanisme de prix à établir un équilibre de l'investissement. « La décision individuelle d'investir ne dépend pas seulement des prix actuels, mais également des prix prévus des biens à acheter (*inputs*) et à vendre (*outputs*) du projet. Le marché permet de connaître seulement les prix actuels et non pas les prix tout court »⁵⁰. Or les prix futurs vont relever d'un autre système de prix que les prix présents. Ils vont en effet rendre compte des modifications intervenues dans l'économie principalement dans les relations inter-sectorielles. Au fur et à mesure du développement, les coefficients techniques du tableau d'échanges interindustriels se modifient (progrès technique), et par là même les prix futurs vont refléter les relations qui n'existent pas dans les prix actuels.

En conséquence, l'investisseur ne peut tirer des prix présents des indications satisfaisantes pour les investissements à faire. Par ailleurs, les prix actuels ne lui donnent pas non plus d'indications au sujet des décisions d'investissements réelles ou présumées des autres investisseurs. Il est bon de noter à ce sujet que la dispersion des décisions ne réduit pas nécessairement le risque d'erreurs d'investissements pour l'ensemble de l'économie. Les erreurs auraient des chances de se compenser si toutes les décisions étaient prises indépendamment les unes des autres. Or ceci n'arrive jamais ; et bien loin d'amener une compensation, la dispersion des décisions d'investissement conduira la plupart du temps à l'apparition de phénomènes cumulatifs.

Aussi résulte-t-il de ces remarques que l'« équilibre de l'investissement » grâce au mécanisme des prix ne peut être obtenu que dans un équilibre statique encore appelé « circuit stationnaire ». Si le revenu global se tient au même niveau de période en période et qu'il n'y ait pas de progrès technique venant modifier le système de prix, alors les prix présents peuvent effectivement conduire à un

49. F. Perroux, *Le capitalisme*, P.U.F., Paris, 1962, pp. 75 et 76.

50. P.-N. Rosenstein-Rodan, *op. cit.*, p. 206.

équilibre de l'investissement. En revanche, dans une économie dynamique dont tous les éléments sont changeants, l'infériorité de l'analyse classique dans le domaine des investissements est indiscutable.

Dans cette hypothèse dynamique, « les quantités globales : consommation, investissement, épargne, ont toutes chances de se désajuster... Les désajustements seront d'autant plus profonds et graves que, d'une part, la fluidité des facteurs employés sera moindre (capitaux fixes) et que les firmes seront poussées à commettre des erreurs parallèles par l'observation même du marché (intérêt monétaire). La croissance de l'économie se réalisera par des alternances d'essors et de dépressions, de contractions et d'expansions »⁵¹. Il est inutile alors d'insister davantage pour expliquer que l'équilibre monétaire (4ème situation d'équilibre) ne peut être obtenu par le jeu de l'offre et de la demande. S'il n'y a pas d'équilibre de l'investissement, il n'y a pas d'équilibre entre la demande et l'offre globales et l'équilibre monétaire dynamique ne peut être obtenu par le mécanisme des prix ; les prix ne sont plus les paramètres valables du choix.

De cette analyse, il ressort que les réactions automatiques de l'économie de marché ne peuvent assurer une allocation optimale des ressources que dans deux situations d'équilibre sur quatre ; pour l'équilibre des investissements et, en conséquence, pour l'équilibre monétaire, la maximisation ne peut être obtenue en raison de l'insuffisance des informations fournies par le marché. Il est certain qu'en pratique le mécanisme du marché a fourni historiquement un certain nombre d'informations, mais l'absence de cette variable dans les modèles économiques classiques est une lacune sérieuse ; et l'insuffisance de l'information ne permettant pas l'établissement de prévisions correctes par les entrepreneurs est sûrement une des causes des fluctuations économiques que l'on relève dans les économies concurrentielles.

Il importe donc de rechercher par quels moyens on peut diminuer l'incertitude qui règne dans les économies de type concurrentiel. Il n'est pas sûr que des recherches sur le rôle de la circulation des informations dans les mécanismes économiques comme celles qui

51. F. Perroux, *op. cit.*, p. 79.

ont été entreprises par J. Marschak⁵² soient susceptibles d'apporter une solution vraiment satisfaisante. Il faut souligner en effet qu'aucune entreprise, même les plus importantes, n'est à l'heure actuelle en mesure de rassembler l'ensemble des données qui leur seraient nécessaires pour une programmation véritablement éclairée. Elles ne peuvent obtenir toutes les informations dont elles auraient besoin de la part de leurs concurrents, ni de la part du secteur public. En conséquence, s'il est souhaitable d'aboutir à une amélioration de l'information à un niveau décentralisé, il n'en reste pas moins que la « réduction d'incertitude » ne pourra se faire qu'à un niveau global pour l'ensemble de l'économie.

C'est ici que la planification, en tant que technique, c'est-à-dire en dehors de la prise en considération du cadre institutionnel dans lequel elle se situe, nous apparaît comme un élément important dans la recherche d'un optimum d'emploi des ressources rares. Le but principal de la planification est effectivement de fournir le supplément d'information que le marché n'est pas à même de donner et d'assurer une double cohérence, à la fois dans le temps et dans l'espace, entre les projets des agents économiques. Ces informations supplémentaires sont un élément de persuasion à investir plus ou à investir de façon différente ; et le plan, outre un surcroît d'information sur les moyens, offre également des éclaircissements sur les objectifs. Il met en évidence les difficultés et les coûts de certaines actions, de façon telle que les centres de décision soient susceptibles de modifier leur conduite en conséquence, c'est-à-dire qu'il permet de faire apparaître les économies externes qui peuvent être réalisées dans le processus de croissance économique⁵³.

On peut donc dire que le plan, en facilitant la recherche de l'information et sa diffusion, apparaît bien comme un réducteur d'incertitude, c'est-à-dire qu'il permet de remplacer l'incertitude non calculable par un risque qui, lui, est susceptible d'être calculé. En outre, dans la mesure où il est indicatif et non autoritaire, le plan doit bien être considéré comme une technique d'analyse

52. J. Marschak, « Elements of a Theory of Teams », *Management Science*, n° 1, vol. I, 1955 ; « Theory of an Efficient Several-Person Firm », *The American Economic Review*, n° 2, 1960.

53. Sur tous ces points, on pourra voir l'excellent article de P.-N. Rosenstein-Rodan, *op. cit.*, pp. 209 et suivantes.

permettant aux participants à une économie de marché de recourir à des estimations quantitatives de la demande pour guider leurs décisions. Sous cet aspect, le plan, comme toute technique, se situe en dehors des systèmes économiques. Il n'est pas définitivement lié à un système centralisé.

Il apparaît ainsi qu'en tant que technique d'analyse, la concurrence et le plan ne se rattachent pas systématiquement à des systèmes économiques idéaux ou existants. Concurrence et plan constituent avant tout des outils que l'on est susceptible de pouvoir utiliser dans des cadres très différents. Le « théorème de dualité » (dont nous avons parlé plus haut) nous apparaît « comme la description d'un idéal vers lequel économies planifiées et concurrentielles devraient certes s'efforcer de tendre, plutôt que comme une description du comment ces économies fonctionnent réellement. La raison en est que le théorème de dualité fait abstraction du cadre institutionnel ; l'optimum qu'il définit ne reflète que des données telles que la technologie, les goûts des individus, la nature des ressources naturelles.

Dans cette perspective, un problème fondamental de l'économie mathématique devient celui de la définition des institutions les plus efficaces. Et à cet égard, le débat n'est pas limité à la planification de type soviétique et au capitalisme de type occidental ; il s'étend à toutes les formes d'organisation qu'est capable de concevoir l'imagination des économistes. »⁵⁴

*

* * *

Ainsi, que peut-on penser de la dichotomie proposée par Walter Eucken ? Il ressort de nos développements qu'en tant que technique d'analyse du fonctionnement de l'économie, concurrence et planification se situent en dehors de tout système idéal ou concret. Quant aux structures économiques, leur évolution paraît les éloigner de plus en plus de celles qui avaient été envisagées dans l'élaboration des schémas théoriques de la concurrence parfaite et de la planification intégralement centralisée. Aujourd'hui, par un double mouvement d'évolution, il apparaît qu'à l'Est comme à l'Ouest les struc-

⁵⁴. J. Waelbroeck, *op. cit.*, p. 23.

tures économiques deviennent d'autant plus complexes que l'on retrouve, parmi elles, aussi bien des traces concurrentielles que planifiées.

Est-ce à dire que l'opposition des systèmes économiques en tant que schéma idéal et total de référence n'existe plus ? Certainement pas. Mais, s'il est impossible de les distinguer par leurs structures, leurs modes de fonctionnement et leurs techniques d'analyse, à partir de quels critères peut-on les opposer ? Qu'il soit permis de dire brièvement que le critère de la propriété privée ou collective, pas plus que le critère des contrats synallagmatiques ou d'adhésion collective, ne nous semblent devoir être déterminants. On s'attache en Occident à souligner que le droit de propriété et le droit des contrats ont subi des transformations très profondes qui peuvent porter atteinte à leur nature même⁵⁵ ; à l'Est, on redécouvre la valeur du contrat économique, et il est reconnu que la propriété privée n'a jamais disparu complètement.

Il ne semblerait pas heureux non plus de vouloir opposer les systèmes à partir de caractères soi-disant plus ou moins humanitaires. Qui oserait honnêtement se prononcer pour savoir s'il y a eu plus ou moins de souffrance humaine dans les camps de travail d'U.R.S.S. depuis les années vingt qu'en France et en Angleterre durant le XIXème siècle ? Nos bonnes consciences d'occidentaux oublient un peu vite des documents comme les rapports Vuillermé et Ashley !

Alors, ne faut-il pas reconnaître ouvertement que c'est en définitive sur le plan philosophique que la dichotomie des systèmes garde encore sa plus grande valeur ? Et, si l'on veut préciser davantage les choses, ne serait-ce pas essentiellement en fonction de l'attitude adoptée vis-à-vis du travail humain que systèmes décentralisés et centralisés se distinguent le plus l'un de l'autre ?⁵⁶

Délaissant un tel débat qui s'écarte par trop de notre propos, nous voudrions plutôt remarquer que les transformations relevées de part et d'autre peuvent probablement se rapprocher du processus de développement économique lui-même. « Oscar Lange, par exem-

55. On pourra voir notamment les actes du Congrès du Centenaire du Code Civil du Québec, Montréal, 30 septembre au 1er octobre 1966.

56. On pourra voir à ce sujet : H. Bartoli, *Science économique et travail*, Dalloz, Paris, 1957.

ple, a affirmé que la nécessité de concentrer les ressources en faveur de la croissance de l'industrie lourde et la faiblesse des cadres industriels rendent l'introduction d'une économie de guerre *sui generis* nécessaire à un stade donné de la croissance. Mais il ajoute qu'avec l'édification d'une économie industrielle moderne, un tel système tend à être dépassé, l'économie moderne plus complexe, ayant besoin d'un système de planification plus raffiné. »⁵⁷

Plus généralement, n'est-il pas permis de penser que les schémas idéaux qui nous ont été présentés correspondaient à un certain stade du développement des connaissances économiques ? Au moment où les auteurs classiques élaborent leur « mécanique grandiose », on connaissait au fond fort peu le pourquoi et le comment des phénomènes économiques. Malgré leurs intuitions géniales, les classiques n'étaient pas en mesure de tout expliquer et la référence aux mécanismes automatiques n'est-elle pas au fond la reconnaissance implicite d'une ignorance bien explicable ? De la même manière, les néophytes en planification ne pensent-ils pas pouvoir supprimer tout hasard et construire une économie pleinement rationnelle ? Là encore, une meilleure connaissance des faits amène à modifier une image que l'on s'était faite un peu trop schématique. Si ces raisonnements peuvent trouver audience, ils permettraient alors de comprendre que les développements de la science économique contemporaine, notamment avec l'introduction des techniques mathématiques, permettent d'envisager sous un jour neuf une dichotomie des systèmes qui pendant trop longtemps paraissait chose évidente. La notion d'« économie généralisée » marque une étape importante dans cette évolution des conceptions.

Mais, sans vouloir nous attarder davantage sur les problèmes d'évolution des systèmes économiques, nous voudrions de façon beaucoup plus pratique esquisser une application de cette coexistence possible de la concurrence et du plan. Nous avons souligné ailleurs⁵⁸ toutes les difficultés que rencontrait la mise en application des lois anti-trust. À partir du moment où la libre concurrence ne relève plus exclusivement d'une structure de marché, les données quantitatives sont insuffisantes pour apprécier l'état de

57. E. Zaleski, *op. cit.*, p. 5.

58. Cf. notre article : « Dimension des entreprises, concentration et concurrence », *L'Actualité Économique*, ce même numéro.

concurrence existant sur un marché. Toute intervention législative doit alors prendre en considération des données qualitatives, c'est-à-dire porter une appréciation sur le comportement des firmes ; et l'on sait que les critères permettant de juger le comportement sont très difficiles à élaborer.

On a démontré⁵⁹ qu'une législation anti-trust efficace ne pouvait se limiter à l'examen du comportement des firmes sur le marché. Si l'on veut véritablement contrôler le comportement concurrentiel des firmes, c'est au niveau de l'investissement qu'il faut faire porter son effort. « Contrôler l'investissement, c'est mettre en place le seul appareil capable de répondre à la notion dynamique de domination »⁶⁰. Si ceci est vrai, le problème du critère à partir duquel les jugements pourront être portés, du point de vue concurrentiel, sur le bien ou le mal fondé des investissements, reste entier. C'est là que la coexistence de la concurrence et du plan peut présenter un avantage certain. La planification indicative montrant les conditions à partir desquelles la cohérence peut être obtenue dans l'économie, apparaît comme un outil de référence permettant de porter un jugement de valeur objectif, et non pas subjectif, sur les décisions d'investissement des grandes entreprises. Notons au passage qu'il n'est pas indispensable d'avoir un plan indicatif extrêmement détaillé. Chacun sait que l'application des lois anti-trust ne soulève pas de difficultés dans tous les domaines ; seuls les secteurs industriels les plus importants (secteurs moteurs) dans le développement économique, appellent la surveillance de la loi.

Il n'y a là qu'une ébauche, mais il ne semblait pas inutile de montrer qu'en deçà des grandes discussions de principe, il existait des problèmes très concrets dans toutes les économies occidentales auxquels l'utilisation simultanée des techniques de concurrence et de planification nous paraissent pouvoir apporter une réponse nouvelle.

Louis REBOUD,
Professeur à l'École des Hautes Études
commerciales (Montréal).

59. Voir notamment M. Byé, « Problèmes posés par la C.E.C.A. », *Revue Économique*, nov. 1960.

60. M. Byé, *op. cit.*, p. 845.